DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023 À 16 H 00

Rapport N° 65

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE- SUBVENTIONS SUR PROJET

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Isabelle LAVEST, Nicaise JOSEPH pouvoir à Marion CANALES, Jérôme GODARD pouvoir à Didier MULLER, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Géraldine BASTIEN pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Julien BONY pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT pouvoir à Lucas PEYRE, Estelle BRUANT pouvoir à Odile VIGNAL, Cécile LAPORTE pouvoir à Christiane JALICON, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Nicolas BONNET, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Arrivées de Mme BISMIR et de M. PEYRE (fin du pouvoir à Mme EL HAFIDHI) pendant le diaporama de la question 3. Arrivée de Mme AUDET pendant le débat de la question 3 (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL).

M. le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question 5). Mme CANALES préside la séance pour la présentation commune aux questions 5 à 7 et le vote de la question 5. Départs de Mme MAXIMI (pouvoir à M. LANDIVAR) et de Mme LAPORTE (pouvoir à Mme JALICON) pendant le débat commun aux questions 5 à 7. M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question 5.

Départ de Mme BRIAT (pouvoir à M. PEYRE) après le vote de la question 7. Arrivée de Mme PINET-TALLON (fin du pouvoir à Mme BASTIEN) avant le vote de la question 8. Départ de Mme BARRAUD (pouvoir à M. WEIBEL), avant le vote de la question 13. Départ de Mme BASTIEN (pouvoir à Mme PINET-TALLON) avant le vote de la question 17.

Rapport N° 65

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE- SUBVENTIONS SUR PROJET

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions sur projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Le solde disponible est de 87 460 €.

RENCONTRES ET CULTURE ARMENIENNE (RCA)

Cette association a pour objet de promouvoir l'identité et l'originalité de la culture Arménienne.

Autour d'une manifestation regroupant, exposition, danse et cuisine, l'association a pour objectif de faire connaître la culture Arménienne. Il est également prévu des discussions sur la situation politique et géopolitique de l'Arménie et de l'Artsakh.

Budget de l'action :	7 000 €	
Avantage en nature en 2022 :	2 019 €	
Subvention accordée en 2022 :	700 €	sur projet et 500 € de fonctionnement
Subvention sollicitée :	3 000 €	
Subvention proposée :	2 000 €	

ACOLAB ATELIER COLLABORATIF

Cette association a pour objet de favoriser l'échange de savoir-faire et de connaissances, proposer des formations, mettre à disposition des moyens techniques ou intellectuels à titre gratuit ou onéreux permettant la réalisation de projets portés par ses usagers ou contribuant à l'autonomie technologique de ses usagers, proposer un lien avec les autres associations de type Fablab ainsi que tout moyen susceptible de concourir à la réalisation de cet objet social.

La relocalisation de l'association dans la zone prioritaire des quartiers nord a eu pour effet une perte des adhésions. Pour relancer les activités sur ce territoire, l'association va renouveler ses supports de communication, organiser une soirée d'inauguration afin de faire connaître ses activités aux partenaires notamment de ce territoire.

Budget de l'action :	1 500 €
Avantage en nature en 2022 :	8 899 €
Subvention accordée en 2022 :	0 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

ASSOCIATION DES CHICONIENS EN AUVERGNE

Cette association a pour objet d'accueillir les jeunes chiconiens arrivant en Auvergne, d'apporter une aide ponctuelle adaptée, dans la mesure du possible, aux adhérents qui pourraient se trouver en difficulté et organiser des manifestations culturelles.

L'association souhaite mettre en place une journée culturelle Mahoraise ouverte à tous,

Budget de l'action :	6 050 €
Avantage en nature en 2022 :	0 €
Subvention accordée en 2022 :	0 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	1 500 €

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES CLERMONT-FD (AVF CLERMONT-FD)

Cette association a pour objet d'accueillir, informer, intégrer les nouveaux arrivants dans la ville, tous ceux qui subissent une "mutation", d'assurer un pré-accueil auprès des entreprises

L'association organisera une journée à Saint Nectaire afin de fédérer et réunir adhérents et bénévoles dans un grand moment de partages et d'échanges

Budget de l'action :	1 860 €
Avantage en nature en 2022 :	8 586 €
Subvention accordée en 2022 :	0 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	500 €

FLUIDE GLACIERE

Cette association a pour objet l'animation de la vie de quartier, notamment par l'organisation d'événements et par toutes autres actions permettant de contribuer à la dynamique du territoire. Le périmètre d'action de l'association est Clermont-Ferrand, et plus particulièrement les zones de La Glacière et environnement proche, ainsi que tout autre territoire décidé par les membres dirigeants.

L'association met en place une soirée dans le quartier de Trémonteix - La Glacière avec pique nique participatif, animations multi générationnelles et une projection de cinéma plein air dans le cadre de Passeur d'Images.

Budget de l'action :	5 834 €
Avantage en nature en 2022 :	0 €
Subvention accordée en 2022 :	500 €
Subvention sollicitée :	550 €
Subvention proposée :	500 €

BAZAR

Cette association a pour objet de promouvoir une consommation écologique et responsable du prêt à porter par la remise en circulation de biens d'occasion à valeur culturelle et esthétique.

Le Bazar s'articule autour de différents éléments tel qu'un marché d'artisans et de créateurs, une exposition-vente d'artistes locaux, une série d'ateliers d'initiation à la création de papier recyclé, une animation musicale sur la journée, un stand de nourriture local. Une retransmission radio du contenu musical sera également mise en place.
L'objectif principal est de faire découvrir les acteurs locaux engagés pour la culture, le réemploi, la solidarité ou encore l'écologie. Ensuite vient une volonté claire de proposer des activités dominicales, dont le territoire est globalement pauvre, et qui nous apparaît comme essentielle pour dynamiser la vie culturelle de la ville.
Enfin, il y aussi le souhait de rendre la culture accessible au plus grand nombre en proposant des

événements récurrents sur une base de contribution libre, permettant ainsi à chacun d'y participer.

Budget de l'action :	9 000 €
Avantage en nature en 2022 :	0 €
Subvention accordée en 2022 :	1 250 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	1 300 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-dessus, pour un montant global de 6 300 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées ;
- d'autoriser, Monsieur le Maire ou son/sa représentant.e, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

TOTAL VOTANTS :	**54**	=	43 Conseillers Présents	+	12 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	**54**	=	**Pour : 54**	+	**Contre : 0**		
Abstention :	0						

Ne prend pas part au vote de la question n°65 : Claudine KHATCHADOURIAN-TECER.

Pour ampliation certifiée conforme. Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI